

CHAMPIONNAT DE LIGUE HABITABLE 2018

LIGUE DE VOILE NOUVELLE-AQUITAINE

Bien que relancé en cours de saison, le championnat 2017 a connu un franc succès avec la participation des 7 bassins à la finale, courue à Arcachon. Bon niveau de compétition dans un esprit tout à fait convivial. Il a donc été décidé de reconduire la formule en 2018.

RESULTAT DES BASSINS EN 2017 :

- Bassin Limousin Lac Vassivière : Jean-Louis MATTEI du CN Vassivières
- Bassin Rochelais : Bertrand CHERET de la Société des Régates Rochelaises
- Bassin de l'estuaire de la Gironde : Fabrice TORRENTE du CN Loubésien
- Bassin des lacs Nord : Jérémy SANS du CV Hourtin Médoc
- Bassin d'Arcachon : Christophe ROCHEREAU du CV Arcachon
- Bassin des Lacs sud : Pierre DUCOM du YC Ispe Biscarrosse
- Bassin Basco Landais : François MOURENS du YC Adour Anglet

Vainqueur de la Finale : CV ARCACHON

REGLEMENT DU CHAMPIONNAT 2018 :

- 1 La ligue de voile Nouvelle Aquitaine pour l'habitable est divisée en 7 zones ou bassins géographiques : Bassin Limousin - Bassin Rochelais - Bassin de l'estuaire de la Gironde - Bassin des lacs Nord - Bassin d'Arcachon - Bassin des Lacs sud - Bassin Basco Landais
- 2 Chaque année, pour chacune des zones géographiques, la Commission Habitable détermine la liste des épreuves qualificatives pour le Championnat de la Ligue Habitable Nouvelle Aquitaine de voile.
- 3 Pour la saison 2018 les épreuves sélectives retenues pour le Championnat Nouvelle Aquitaine Habitable sont :

a. Bassin Limousin :

- 19 - 21 Mai 2018 : « 64ème régates de la Porcelaine » (5A) organisation Club Nautique de Vassivière
- 02 - 03 Juin 2018 : « Etape du tour de France Micro » (4) organisation Club Nautique de Vassivière
- 23 - 24 Juin 2018 : « Coupes de PORT CROZAT » (5B) organisation Club Nautique de Vassivière
- 01 - 02 Septembre 2018 : « Coupes BANQUE POPULAIRE » (5A) organisation Club Nautique de Vassivière

b. Bassin Rochelais :

- 24 mars 2018 : « Régates de printemps »(5C) organisation CN La Rochelle
- 16 Juin 2018 : « Tour de l'île de Ré »(5A) organisation SR Rochelle

c. Bassin de l'estuaire de la Gironde :

- 31 mars – 01 avril 2018 : « Cavernière à St Loubès » (5B) organisation CN Loubes
- 07 - 08 Avril 2018 : « Blayaise » (5B) organisation Blaye Nautique
- 28 – 29 Avril 2018 : « Côte de beauté à Royan » (5B) organisation SR Royan
- 05 – 06 Mai 2018 : « 13^{ème} Trophée Port Médoc » (5C) organisation CN Verdon
- 19 – 20 Mai 2018 : « Régates de Pentecôte » (5B) organisation VCN Paulliac
- 26 Mai 2018 : « Botalo à Lormont » (5B) organisation CV Lormont
- 23 – 24 juin 2018 : « Prince Noir de Bourg sur Gironde » (5B) organisation CN Bourquais

d. Bassin des lacs Nord :

- 23 Juin 2018 : « Régate Translac » (5A) organisation CV Bordeaux
- 18 Août 2018 : « Coupe des Jejes » (5B) organisation CV Hourtin
- 02 Septembre 2018 : « Régate de capitaine de flotte » (5B) organisation CV Bordeaux
- 22 et 23 Septembre 2018 : « Etape Micro tour de France » (4) organisation CV Hourtin

e. Bassin d'Arcachon :

- 25 Mars 2018 : « Championnat Banane 4° 5° 6° courses (5C) organisation CV Arcachon
- 08 Avril 2018 : « Duo BRU » (5C) organisation CV Arcachon
- 29 Avril 2018 : « Paires, Impaires et Passes » côtier (5C) organisation CV Arcachon
- 10 juin 2018 : « Bancs et Esteys » (5C) organisation CV Arcachon
- 07 - 08 juillet 2018 : « 18 heures d'Arcachon » (5C) organisation CV Arcachon

f. Bassin des Lacs sud :

- 03 Juin 2018 : « Régate des trois ports » (5B) organisation Cazaux
- 14 Juillet : « les 6 heures de Biscarosse » (5A) organisation YCI Biscarosse
- 11 Août 2018 : « les 6 heures du lac » (5A) organisation CV Cazaux Lac

g. Bassin Basco Landais :

- 10 – 12 mai 2018 : « Spi Anglet » (5A) YC Adour Anglet
- 02 juin 2018 : « 8 Heures de Capbreton » (5C) UNP Cap Breton
- 19 Août 2018 : « Trophée Ville d'Hendaye » (5C) organisation YC Hendaye
- 22 Septembre 2018 : « Larra dénia » (5A) organisation Yacht Club Basque

- 4 Toutes les épreuves retenues seront prises en compte pour l'attribution des points. Il n'y aura pas de découpage en classes. L'attribution des points se fera par chaque bassin sur le classement général toutes classes en temps compensé de chaque épreuve sélectionnée. (système à minima).
- 5 Il appartiendra aux clubs organisateurs des épreuves sélectionnées de faire parvenir à la Commission Habitable de la Ligue Nouvelle Aquitaine de Voile les résultats de chaque bassin.
- 6 A l'issue de la dernière épreuve du calendrier, toutes zones confondues, on retient pour chaque zone géographique les équipages qui ont marqués le moins de points. Ne seront retenus que les résultats des équipages « locaux », car il peut y avoir des équipages extérieurs qui participent aux épreuves sélectionnées. En conséquence, un recalcul du classement général sera effectué, en éliminant les équipages extérieurs.
- 7 A l'issue de la saison, le premier équipage de chaque bassin sera retenu pour disputer la finale qui décidera de l'attribution du titre de Champion de la Ligue Nouvelle Aquitaine Habitable 2018.
- 8 Un club de la Ligue et un bateau habitable seront choisis chaque année, par la Commission habitable, pour organiser la finale. Les équipages retenus régateront selon les instructions de course du club organisateur de la finale. La date et le lieu de la finale ainsi que le type de bateau retenu fera l'objet d'une annonce aux coureurs finalistes ainsi qu'à tous les clubs concernés, quinze jours avant la date de la finale.

Pour 2018 la finale se déroulera le 13 octobre 2018 au CV Arcachon sur monotypes (Surprise).

- 9 Il y aura un titre décerné pour l'équipage vainqueur et un titre décerné pour son club d'origine.

Le responsable de la commission habitable
Ligue de Voile Nouvelle-Aquitaine
Eric LIMOUZIN
e.limouzin@wanadoo.fr